Commune de CRAON

MAYENNE (53)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Centre Equestre

1- Dénomination et adresse de la collectivité délégante :
Commune de CRAON, Place de la Mairie BP 74 - 53400 CRAON

2-Mode de la délégation :
Délégation de service public pour l'exploitation par affermage du Centre Equestre de la Ville de CRAON, passée en application des articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

3- Objet de la consultation :
Gestion et exploitation déléguées du Centre Equestre de la Ville de CRAON (53 400)

4- Forme et durée de la délégation :
Contrat d'affermage signé pour une durée de 7 ans au minimum.

5- Caractéristiques principales :
Le centre équestre d'une superficie globale de 30 771 m² se compose notamment d'un parking situé à l'entrée du centre, un manège couvert, deux carrières extérieures en sable fibré, rond de longe et de voltige, écurie de 12 boxes et 4 stabulations, selleries, locaux d'accueil et administratifs dont une salle de formation, un hangar de stockage. Il existe également un terrain supplémentaire à proximité de 1,6 hectare.

6- Date limite de réception des offres : le **lundi 28 Octobre 2019 à 12H00**

7- Conditions de participation des candidats :
Voir règlement de consultation

8 Modalité de présentation des candidatures :
Le dossier de consultation sera remis gratuitement par voie électronique en étant téléchargeable sur le site www.centraledesmarches.com

9- Critères de sélection des candidats :
Les critères suivants seront pris en compte :

- ✓ Qualité du projet d'exploitation appréciée notamment à travers le niveau de service offert. le contenu pédagogique des activités proposées et l'adaptation de l'offre aux objectifs de gestion de la collectivité.
- ✓ Garanties et capacités professionnelles.
- ✓ Capacités techniques, économiques et financières à assurer le service public.
- ✓ Date du début de l'activité

La commune de CRAON se réserve le droit de négocier avec les candidats conformément à l'article L.1411-5 du CGCT.

10- Date prévisionnelle de début de la délégation : le plus rapidement possible et si possible début 2020

11 – Renseignements complémentaires :
Renseignements d'ordre administratifs et technique : Mairie de CRAON, Place de la Mairie, BP74, 53400 CRAON, tél. 02 43 06.13.09, fax 02 43 06 39 20 ; Manuel Belliard (Directeur Général des Services);
Laurence MORY (Société Parcours Conseil) 02 54 83 78 48 / 06 74 93 26 87

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 9 septembre 2019